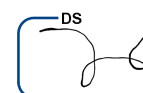


COMPTE DE RESULTAT
Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	255 651		255 651	165 483
Chiffres d'affaires Nets	255 651		255 651	165 483
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			24 071	42 634
Autres produits			1 374	3
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			281 096	208 120
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			142 738	128 421
Impôts, taxes et versements assimilés			53 820	18 960
Salaires et traitements				
Charges sociales			2 917	2 596
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146 012	139 645
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	21 643
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			345 487	311 265
R E S U L T A T E X P L O I T A T I O N			-64 391	-103 145
Bénéfice attribué ou perte transférée			71 472	65 514
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières			145 372	59 152
Autres intérêts et produits assimilés			647 156	478 504
Reprises sur provisions et transferts de charges			626 050	25 573
Différences positives de change			1 408	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 419 985	563 229
Dotations financières aux amortissements et provisions			159 262	626 050
Intérêts et charges assimilées			19 961	37 182
Différences négatives de change			523	17 098
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			-4 871	162 477
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			174 875	842 807
R E S U L T A T F I N A N C I E R			1 245 110	-279 578
R E S U L T A T C O U R A N T A V A N T I M P O T			1 252 191	-317 209





COMPTE DE RESULTAT

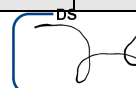
Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	791 134	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	791 134	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	289 398	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	289 426	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	501 708	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	330 134	-40 197
TOTAL DES PRODUITS	2 563 687	836 863
TOTAL DES CHARGES	1 139 921	1 113 875
RESULTAT NET	1 423 765	-277 012
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

DS

BILAN ACTIF
Présenté en Euros

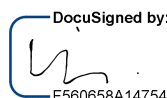
	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	231 157		231 157	265 457
Constructions	2 120 149	762 637	1 357 512	1 704 205
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	103 868	68 376	35 492	46 295
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	835 059		835 059	835 059
Créances rattachées à des participations	4 107 490		4 107 490	3 456 501
Autres titres immobilisés	859 650		859 650	454 650
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
ACTIF IMMOBILISE	8 257 402	831 013	7 426 389	6 762 198
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	6 608		6 608	10 093
Fournisseurs débiteurs	830		830	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				154 221
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 252		13 252	20 446
Autres	672 123		672 123	2 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	13 556 323	159 262	13 397 061	20 527 058
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 625 996		1 625 996	2 210
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 263		1 263	2 028
ACTIF CIRCULANT	15 876 396	159 262	15 717 134	20 718 056
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 133 798	990 275	23 143 523	27 480 254



BILAN PASSIF
Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	130 510	130 510
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 522 056	6 522 056
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 286	13 286
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 974 660	16 451 672
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 423 765	-277 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	22 064 277	22 840 512
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		43 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		43 500
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires	51 908	4 319 202
Emprunts et dettes financières diverses	18 379	1 720
Associés		78 616
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 527	18 251
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, impôts sur les bénéfices	334 363	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 975	5 003
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	380	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	642 584	169 220
Autres dettes	3 900	4 000
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	229	229
DETTES	1 079 246	4 596 242
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 143 523	27 480 254

certifié conforme à l'original

DocuSigned by:

F560658A14754D9...

A.J.E PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 130 510 euros
Siège social : Naguile - 79 Route de l'Adour,
64990 LAHONCE
498 457 217 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 423 765,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice1 423 765,48 euros

Un prélèvement sur les réserves
- sur le compte "autres réserves"2 092 234,52 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à3 516 000,00 euros

A titre de dividendes3 516 000,00 euros
Soit 269,40 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3 516 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 10 juin 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

DS


Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

- 915 000,00 euros, soit 68,87 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 915 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

- 2 935 000,00 euros, soit 224,89 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 935 000,00 euros

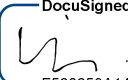
Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

**Le Président
Monsieur Jean-Louis BROITMAN**

DocuSigned by:

F560658A14754D9...

A.J.E. PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 130 150 €

Naguile - 79 Route de l'Adour

64990 LAHONCE

498 457 217 R.C.S. Bayonne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice clos le 31 décembre 2023

Ce rapport comporte 17 pages dont 13 concernant les états financiers

www.sogeca.com

62, Avenue du 8 Mai 1945 - 64100 BAYONNE - ☎ 05 59 42 26 55 - ✉ audit@sogeca.com

SOGECA AUDIT - Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Grande Aquitaine - Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000€ -
RCS BAYONNE 790 328 215 - APE 6920Z - N°TVA Intracommunautaire : FR77790328215

A.J.E. PARTICIPATIONS
Naguile - 79 Route de l'Adour
64990 LAHONCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté à l'assemblée générale d'approbation des comptes exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société A.J.E PARTICIPATIONS,

➤ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.E PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

➤ **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1^{er} janvier 2023** à la date d'émission de notre rapport.

➤ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations des plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

➤ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

➤ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

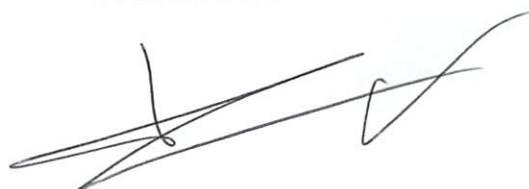
ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bayonne, le 17 mai 2024
SOGECA AUDIT



Jean LISSARRAGUE
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	31/12/2023 (12 mois)			Présenté en Euros 31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréc°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	231 157		231 157	265 457
Constructions	2 120 149	762 637	1 357 512	1 704 205
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	103 868	68 376	35 492	46 295
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	835 059		835 059	835 059
Créances rattachées à des participations	4 107 490		4 107 490	3 456 501
Autres titres immobilisés	859 650		859 650	454 650
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
ACTIF IMMOBILISE	8 257 402	831 013	7 426 389	6 762 198
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	6 608		6 608	10 093
Fournisseurs débiteurs	830		830	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				154 221
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 252		13 252	20 446
Autres	672 123		672 123	2 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	13 556 323	159 262	13 397 061	20 527 058
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 625 996		1 625 996	2 210
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 263		1 263	2 028
ACTIF CIRCULANT	15 876 396	159 262	15 717 134	20 718 056
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 133 798	990 275	23 143 523	27 480 254

BILAN PASSIF

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	130 510	130 510
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 522 056	6 522 056
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	13 286	13 286
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 974 660	16 451 672
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 423 765	-277 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	22 064 277	22 840 512
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		43 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		43 500
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires	51 908	4 319 202
Emprunts et dettes financières diverses	18 379	1 720
Associés		78 616
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 527	18 251
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, impôts sur les bénéfices	334 363	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 975	5 003
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	380	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	642 584	169 220
Autres dettes	3 900	4 000
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	229	229
DETTES	1 079 246	4 596 242
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 143 523	27 480 254

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	255 651		255 651	165 483
Chiffres d'affaires Nets	255 651		255 651	165 483
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			24 071	42 634
Autres produits			1 374	3
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			281 096	208 120
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			142 738	128 421
Impôts, taxes et versements assimilés			53 820	18 960
Salaires et traitements				
Charges sociales			2 917	2 596
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146 012	139 645
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	21 643
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			345 487	311 265
RESULTAT EXPLOITATION			-64 391	-103 145
Bénéfice attribué ou perte transférée			71 472	65 514
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières			145 372	59 152
Autres intérêts et produits assimilés			647 156	478 504
Reprises sur provisions et transferts de charges			626 050	25 573
Différences positives de change			1 408	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 419 985	563 229
Dotations financières aux amortissements et provisions			159 262	626 050
Intérêts et charges assimilées			19 961	37 182
Différences négatives de change			523	17 098
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			-4 871	162 477
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			174 875	842 807
RESULTAT FINANCIER			1 245 110	-279 578
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 252 191	-317 209

COMPTE DE RESULTAT
Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	791 134	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	791 134	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	289 398	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	289 426	
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	501 708	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	330 134	-40 197
TOTAL DES PRODUITS	2 563 687	836 863
TOTAL DES CHARGES	1 139 921	1 113 875
R E S U L T A T N E T	1 423 765	-277 012
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		